

AVIS N° 183-2025 / DCBR / DG

TPBF 6,50 % 2019-2027 B

Paiement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 08 octobre 2025, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2019-2027 B » pour un montant global net d'impôt de 12 109 369 850 (douze milliards cent neuf millions trois cent soixante-neuf mille huit cent cinquante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI SBIF ; Avenue John Kennedy ; 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 04 91/92 ; Email : sbif@fasonet.bf.

Fait à Abidjan, le 11 septembre 2025

Le Directeur Général

